

REVISIONS

2021

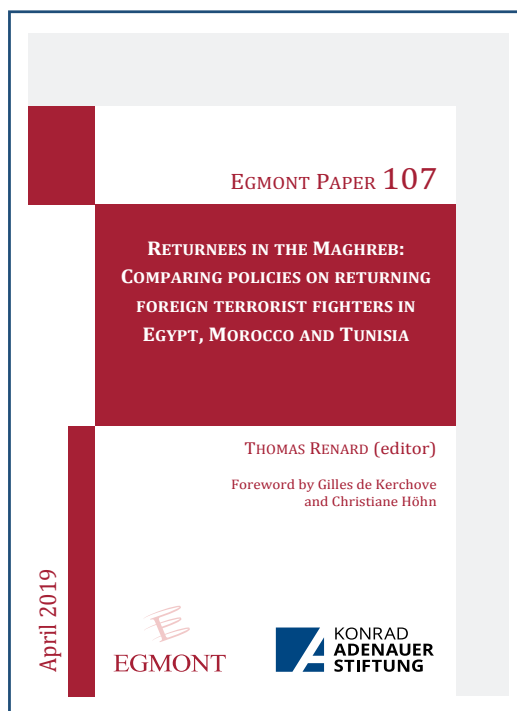


الائتلاف العسكري لمحاربة الإرهاب
ISLAMIC MILITARY COUNTER TERRORISM COALITION



RAPPORTS INTERNATIONAUX

LES COMBATTANTS TERRORISTES DE RETOUR: VERS L'ÉGYPTE, LE MAROC ET LA TUNISIE



Numéro
22



Rapports Internationaux

Une publication mensuelle de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme

Superviseur général

Le Major Général Mohammed bin Saïd Al-Mughaidi

Secrétaire Général de la Coalition Islamique Militaire pour Combattre le Terrorisme en charge

Rédacteur en chef

Ashour Ibrahim Aljuhani

Directeur du Centre des Études et des Recherches

Remarque: Les idées exprimées dans ce rapport représentent l'opinion de ses auteurs et pas nécessairement l'opinion de la CIMCT.

Conception, réalisation et édition

Société Taoq pour la Recherche et les Médias



Courriel: info@taoqresearch.org

Téléphone: +966 114890124



Les Combattants Terroristes de Retour: Vers l'Égypte, le Maroc et la Tunisie

Le nombre de jeunes d'Europe et d'Afrique du Nord partis pour combattre en Syrie et en Irak est estimé à plus de 10000 combattants au moins, la part de l'Afrique du Nord de ces combattants terroristes étrangers était de plus de 5000 combattants, ayant rejoint les groupes terroristes en Syrie et en Irak depuis 2012, alors que près de 2000 combattants sont allés en Libye, venus pour la plupart de Tunisie. Près de 3000 combattants se sont rendus en Irak ou en Syrie et près de 1500 en Libye. 1664 combattants marocains sont allés au Levant, 300 autres en Libye, et environ 600 sont partis vers l'Égypte, selon les estimations des services de renseignement. Ce nombre de recrues n'est peut-être pas important, mais il est supérieur à toute autre conscription précédente, dont les contingents ayant combattu les soviétiques en Afghanistan dans les années 1980.

Menace réelle et dangereuse

Le retour de ces combattants étrangers est devenu une menace sérieuse ces dernières années, l'Égypte et la Tunisie ayant souffert d'attaques terroristes commises par les rapatriés de Syrie et de Libye, ou avec leur participation. De même, le Maroc a démantelé de nombreux réseaux terroristes qui incluaient des rapatriés des zones de conflit. Et quoique ces extrémistes ne constituent pas de menace directe, du moins, ils risquent de transférer leurs compétences de guerre aux terroristes locaux.

Le Groupe Egmont International a publié, en coopération avec la Fondation allemande Konrad Adenauer, un rapport sur ce phénomène intitulé: «Les rapatriés au Maghreb: Comparaison des politiques des combattants terroristes étrangers de retour en Égypte, Maroc et Tunisie». Le Rapport a été préparé par une équipe de sept chercheurs, experts en lutte contre le terrorisme et édité par Thomas Renard, expert anti-terroriste à l'Institut Royal des Relations Internationales Egmont à Bruxelles.

L'étude précise que tous les pays ont pris des mesures pour faire face au défi des combattants terroristes de retour, quelle que soit l'ampleur du défi d'un pays à l'autre. Ainsi, la Tunisie traite avec près d'un millier de rapatriés, alors que le Maroc compte un peu plus de 200 rapatriés seulement, et l'Égypte entre une centaine à plusieurs centaines.

De tous les pays inclus dans l'étude, le Maroc est le plus performant dans la gestion de cette question. Il a pris des mesures juridiques appropriées, mis en œuvre des programmes de déradicalisation dans les prisons et travaille sur d'autres initiatives avec d'anciens extrémistes.

Tous les pays du Maghreb aspirent à une approche globale pour traiter avec les rapatriés, au niveau des poursuites, de la détention et de la réintégration. Et dans l'attente d'une approche globale et à long terme comprenant des programmes ambitieux de prévention et d'insertion, le défi des combattants de retour réapparaît régulièrement sous une nouvelle forme depuis le milieu des années 80. Les États d'Afrique du Nord partagent une approche purement sécuritaire pour lutter contre le terrorisme en l'absence d'une approche globale de réadaptation et de réinsertion des rapatriés, quoique certains programmes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (P/CVE) aient été développés, ce qui signifie que l'environnement est toujours propice à l'extrémisme et au recrutement. Les rapatriés qui quittent la prison peuvent refuser de s'associer à des organisations terroristes, mais ils risquent de jouer un rôle dans

la radicalisation des autres, outre que les politiques anti-terroristes ont souvent fait l'objet de critiques de la part des observateurs et des organisations internationales pour le non-respect des normes des Droits de l'homme, ce qui entraîne des résultats contre-productifs à long terme.

Efforts de l'Union Européenne

Le succès ou l'échec des pays d'Afrique du Nord à réduire la menace des rapatriés à long terme aura des implications pour la sécurité européenne. Les combattants terroristes au Maghreb et en Égypte pourraient comploter des attaques contre les intérêts européens dans la région, ou directement sur le sol européen, à la lumière des liens historiques entre l'Afrique du Nord et la diaspora en Europe, les liens entre les terroristes d'Afrique du Nord et ceux d'Europe s'étendant sur plus de deux décennies. Les combattants du Maghreb étaient actifs dans toute l'Europe dans la propagande et le recrutement, et bon nombre des combattants étrangers européens qui ont rejoint l'EI (Daech) étaient d'origine marocaine et tunisienne.

En février 2015, l'Union Européenne a publié l'un des documents d'orientation sur ses efforts extérieurs de lutte contre le terrorisme, affirmant sa volonté de communication et d'engagement avec les pays voisins, en particulier au Moyen-Orient et en Afrique du Nord pour contrer la menace des combattants terroristes étrangers. L'Union Européenne a doublé ses contributions financières à la lutte contre le terrorisme extérieur pour atteindre 274 millions d'euros entre 2015-2017, dont plus de 20% ont été alloués à la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. Il s'est mis d'accord avec les pays de la région (à l'exception du Maroc) sur des plans d'action communs et nommé des experts en lutte contre le terrorisme au sein de ses missions dans ces pays.

L'Union Européenne a soutenu nombre d'initiatives pertinentes au niveau régional, en particulier dans les domaines de la formation et du renforcement des capacités. Elle a encouragé l'utilisation des outils d'Interpol et d'Europol et de leurs bases de données pour faire face à la menace des combattants terroristes de retour et négocié des accords de coopération avec tous les pays du Maghreb (à l'exception de la Libye). La Tunisie est peut-être le pays le plus ouvert à la coopération avec l'UE dans la région et a reçu un soutien important pour réformer son système judiciaire et ses prisons.

En général, les efforts de l'Union Européenne pour relever le défi des combattants étrangers de retour dans la région ont augmenté, mais ils sont encore modestes et leurs effets sont difficiles à mesurer.



L'Égypte et la lutte contre les terroristes

Les archives judiciaires de l'Égypte montrent que la justice égyptienne est consciente de la menace des combattants terroristes de retour quoique les législations, les programmes ou les politiques traitant de cette question se font rares. L'Égypte a besoin d'une juridiction indépendante qui incrimine les terroristes étrangers. L'article 86 du Code pénal égyptien spécifie des peines dont la peine capitale pour les personnes agissant avec des organisations étrangères pour commettre des crimes terroristes en Égypte, ainsi que les travaux forcés aux Égyptiens qui coopèrent avec ces entités ou les rejoignent.

En 2014, l'Égypte a resserré les procédures de voyage pour endiguer l'adhésion à des organisations terroristes, imposant aux citoyens âgés de 18 à 40 ans d'avoir l'approbation des autorités avant de se rendre en Turquie, Irak ou Syrie. En février 2018, l'armée égyptienne a annoncé la campagne militaire «Opération Sinaï 2018», pour lutter contre le terrorisme et les activités criminelles. L'armée a indiqué avoir tué plus de 400 personnes et arrêté plus de 2000 autres mais peu d'informations ont été publiées sur l'identité des morts ou des prisonniers et sur les crimes qui leur sont imputés.

Pour faire face à cette menace de manière adéquate et appropriée en Égypte, il faudrait réformer la législation antiterroriste actuelle et unifier les lois pour pouvoir endiguer le cycle de violence extrémiste qui fait rage en Égypte depuis des décennies.

La Tunisie et la traque des rapatriés

Les autorités tunisiennes considèrent le retour de combattants terroristes étrangers comme une menace à la sécurité, comme en témoignent deux attaques menées par des individus formés dans des camps libyens, l'attaque du Musée national en mars 2015, ayant causé la mort de 20 touristes et de 2 Tunisiens, en plus de 50 blessés, et la fusillade sur la plage de Sousse en juin 2015, qui a fait 38 morts et 39 blessés.

Le 7 mars 2016, les combattants de Daech ont tenté d'envahir la ville frontalière tunisienne de Ben Guerden, en activant les cellules dormantes rejointes par les membres de l'EI (Daech), en provenance de Libye. L'attaque a montré une planification poussée combinant l'assaut contre les forces de sécurité et la collaboration stratégique de la population locale. Malgré l'incapacité des terroristes à contrôler la ville, l'incident a renforcé la conviction des Tunisiens que les activités des combattants étrangers sont plus dangereuses et plus meurtrières que celles des terroristes locaux.

Le programme du Ministère de l'intérieur concernant les combattants tunisiens de retour, intitulé «Repentir, pardon et loi», a fait l'objet d'une large controverse. Le Ministère de l'Intérieur a indiqué que le programme appliqué en Algérie et en Italie, concerne ceux dont les mains n'étaient pas entachées de sang. Entre-temps, le Ministère des Affaires Étrangères a rétorqué que le gouvernement n'acceptera pas de gracier les rapatriés. Quant au président, il a déclaré que la constitution tunisienne garantissait le droit de retour à tous les

Tunisiens, avant d'annoncer que la loi du repentir pour les rapatriés n'était pas une option. En janvier 2017, un groupe de citoyens tunisiens a lancé une campagne contre le retour des terroristes ayant combattu en Syrie, Libye et Irak, et l'Union des Travailleurs Tunisiens (UGTT) a annoncé son rejet de la loi.

Ces attitudes ont révélé que le débat social sur l'intégration des combattants de retour n'allait pas au-delà des simples poursuites et que la Tunisie n'était pas suffisamment préparée en termes de ressources et de renseignements pour élaborer une classification des combattants étrangers de retour et pour développer des politiques visant à traiter avec eux au cas par cas.

Confrontée à un défi difficile, la Tunisie a adopté une nouvelle loi antiterroriste en juillet 2015 à la place de celle de 2003, et imposé des peines plus strictes allant jusqu'à la peine de mort. Les actes incriminés vont de la promotion du terrorisme sur les réseaux sociaux, au financement ou à la réalisation d'opérations terroristes ou encore le recrutement de terroristes en Tunisie et ailleurs. De nombreux dirigeants politiques ont ouvertement appelé à ce que les rapatriés soient jugés avec les peines maximales prévues par cette loi, et de nombreux terroristes ont été condamnés à la peine capitale depuis lors. Toutefois, vu leurs effectifs importants, les arrêter tous, ou les garder sous surveillance, constitue une utilisation inadéquate des ressources, tout en sachant que les rapatriés ne représentent pas tous une menace.

Des plans innovants comprenant des mesures sociales, économiques, politiques, religieuses, éducatives et culturelles s'imposaient. À cette fin, la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme, adoptée par le Conseil National de Sécurité Tunisien en 2016, se proposait de relever le défi, de s'attaquer aux causes profondes de l'extrémisme et de renforcer la capacité des forces de sécurité à anticiper la menace et à y répondre simultanément.

Le Maroc: Craintes et Remèdes

La lutte contre le terrorisme est une priorité sécuritaire dans le discours officiel marocain, qui s'est manifestée dans un plan stratégique à multiples facettes dirigé par de puissantes institutions de sécurité et de renseignement. La question des rapatriés a gagné en importance ces dernières années quoiqu'elle soit traitée dans le cadre général de la lutte contre le terrorisme, et qu'elle n'ait pas de programme spécifique.

L'approche sécuritaire et juridique au Maroc comprend la création d'un nouveau plan de lutte contre le terrorisme, le renforcement des services de sécurité et le démantèlement actif et continu des cellules

soupçonnées de terrorisme. Le Bureau Central des Enquêtes Judiciaires (BCIJ), souvent appelé «Bureau Fédéral Marocain d'Investigation», a été créé en 2015, et est chargé de lutter contre le terrorisme, la contrebande d'armes et les enlèvements. Son Président, Abdelhak Khayyam, a déclaré que les autorités marocaines sont implacables dans la répression des combattants étrangers de retour ayant rejoint Daech, dont plus de 200 suspects ont été arrêtés et traduits en justice.

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, le Maroc a investi dans le renforcement de ses services de renseignement qui agissaient avec un réseau d'informateurs expérimentés dans la détection de l'extrémisme à travers des techniques de surveillance de masse et des recherches sur Internet, ce qui a permis de démanteler 168 cellules terroristes et arrêter 2963 personnes entre 2001 et 2017, dont 44 étaient directement liées à Daech.

Les services de renseignement marocains étaient une source importante de renseignements sur les réseaux terroristes transfrontaliers dans de nombreux pays occidentaux, dont l'Espagne et la France. Selon Jean Michel, l'ancien directeur général de la police française pour la lutte contre le terrorisme, les informations fournies par le Maroc ont permis l'arrestation du coordinateur de l'attentat de novembre 2015 à Paris. Il convient de noter que le Maroc coopère avec nombre de pays européens dans la lutte contre le terrorisme.

L'approche marocaine de la lutte contre le terrorisme serait un succès, le pays n'ayant pas connu d'attaques terroristes de 2011 à décembre 2018, mais elle demeure toujours motivée par la sécurité, avec peu de prévention. À l'exception du programme de réconciliation, il n'y a pas de programmes de réhabilitation ou de réintégration, ni de programme spécifique aux rapatriés, qui sont traités comme tous les autres terroristes, alors qu'ils étaient en guerre dans des zones chaudes, ont été formés au maniement des armes et faisaient partie de réseaux plus vastes, ce qui impose de leur réserver des programmes de réhabilitation spécifiques.

Les attaques terroristes dans les pays européens ont accru les dangers des combattants terroristes de retour. Certains membres de l'UE ont retiré leur nationalité aux personnes impliquées dans des crimes terroristes et au cours des quatre dernières années, plusieurs Marocains ont été expulsés d'Europe après avoir été accusés d'activités terroristes. Compte tenu du nombre important de combattants terroristes ou d'individus extrémistes en Europe de nationalité marocaine, on s'attend à ce que ce phénomène s'amplifie à un moment où le Maroc n'a pas de remède, ce qui confirme la nécessité d'une coopération forte entre l'Union Européenne et le Maroc.



Il existe une autre préoccupation liée à l'approche marocaine de la lutte contre le terrorisme, à savoir que le gouvernement marocain pourrait restreindre certaines libertés civiles sous prétexte de lutter contre le terrorisme. Des ONG, comme le Conseil National des Droits de l'homme, critiquent les arrestations périodiques en cours de personnalités salafistes ne participant à aucune activité terroriste.

Le Maroc a apparemment réussi à prévenir les attentats terroristes et à obtenir des informations de renseignement utiles aux niveaux local et international, mais ses efforts de lutte contre le terrorisme, plutôt inhibés dans le cadre de l'approche sécuritaire, devraient adopter une approche intégrée susceptible de répondre aux défis sociaux, économiques et administratifs.

Aller de l'avant

Outre la transparence, une bonne élaboration de politiques capables de relever le défi des rapatriés requiert une certaine humilité. De nombreux gouvernements ont élaboré des politiques pour faire face au retour des combattants étrangers en particulier dans les pays du continent européen. Pourtant, tous les gouvernements reconnaissent que ces politiques et programmes doivent être abordés avec prudence, leur faisabilité n'ayant pas encore été évaluée, et des erreurs peuvent être commises en permanence. En outre, il n'existe pas d'approche universelle et on ne sait pas dans quelle mesure certaines bonnes pratiques développées dans tel pays peuvent être reproduites dans un autre pays. Toutefois,

des lignes directrices ont été définies pour traiter avec les rapatriés, en particulier au sein des Nations Unies, du Forum mondial contre le terrorisme et de l'UE, et certains de ces principes méritent d'être examinés par les gouvernements, dont ceux des pays du Maghreb.

Sur la base des conclusions de ce rapport, élaborer des politiques meilleures pour faire face aux combattants terroristes de retour s'impose. Les pays d'Afrique du Nord peuvent s'inspirer des directives du Comité Contre le Terrorisme des Nations Unies (UN CTC) pour faire face à ce phénomène. Les politiques fondées uniquement sur les mesures sécuritaires échoueront inévitablement.

Quant au problème de l'extrémisme dans les prisons, il s'agit d'un défi réel et majeur dans de nombreux pays, en particulier dans les pays inclus dans cette étude, car les rapatriés ajouteront plus de pression à ce défi. Si l'incarcération des terroristes constitue la fin du cycle de traitement judiciaire, elle doit être aussi le début d'un autre cycle de réhabilitation et de réinsertion, tels les programmes ayant récemment démarré au Maroc. La prison ne règle pas le problème, car les terroristes seront libérés tôt ou tard, ce qui nécessite une approche efficace pour réduire les risques de récidive de ces rapatriés après leur libération, en augmentant les chances de leur réintégration. Or cela nécessite des programmes de réhabilitation lors de l'incarcération et des programmes post-libération.

Il est nécessaire également d'investir davantage dans les programmes de prévention communautaires contre le

terrorisme et de s'attaquer à l'environnement qui pousse à l'extrémisme. Avec le retour des combattants étrangers et le risque accru qu'ils se livrent à des activités violentes, le besoin de tels programmes se fait sentir.

L'Europe est disposée à partager ses expériences et à apporter son soutien aux pays d'Afrique du Nord, et une coopération accrue entre et les services de sécurité et de justice pourrait bénéficier aux pays européens et nord-africains. Alors que les États européens continuent d'apprendre sur le terrain, des leçons peuvent être tirées des six dernières années, et les Européens peuvent également tirer des leçons des initiatives régionales, en particulier des programmes de déradicalisation dans les prisons marocaines.

Les Européens devraient encourager les initiatives visant à traiter l'environnement susceptible de conduire à l'extrémisme en Afrique du Nord, en soutenant le développement social et économique, en promouvant l'éducation, en respectant l'état de droit, et surtout, en élaborant des politiques globales pour intégrer les efforts régionaux de lutte contre le terrorisme.

Principales recommandations

- **Développer une réponse plus systématique face aux combattants de retour:** Les États devraient être en mesure de les détecter, surveiller, poursuivre, réhabiliter et intégrer.
- **Procéder à la réinsertion et à l'intégration des rapatriés depuis la prison,** pouvant geler le problème pendant plusieurs années, mais pas à long terme. Une approche efficace doit être adoptée afin d'empêcher toute récidive.
- **Traiter et réformer l'environnement propice à l'extrémisme violent:** Les risques de récidive des combattants étrangers sont réels en particulier si les principales causes de l'extrémisme restent sans réponse. Or les efforts consacrés aux programmes de prévention sont manifestement insuffisants.
- **Établir les contacts avec les partenaires régionaux et internationaux:** Obtenir des informations sur les combattants nord-africains détenus nécessite beaucoup de coopération, et les informations et preuves rassemblées par les autorités irakiennes peuvent être utiles pour alimenter les bases de données nationales et internationales (INTERPOL, Europol), outre que davantage d'informations sur ces combattants entravent leurs mouvements et affaiblissent leurs projets futurs.
- **Encourager l'élaboration de stratégies globales par l'UE:** Faire face au retour des combattants étrangers et à l'extrémisme violent nécessite de développer en permanence les plans et stratégies. Le Maroc et la Tunisie, qui vont dans la bonne direction, doivent être soutenus pour développer des programmes de prévention sociale plus efficaces susceptibles de prévenir et combattre l'extrémisme violent.
- **Accroître le soutien européen:** La réforme du secteur sécuritaire au Maghreb a besoin de soutien à la justice et aux administrations pénitentiaires, tout en soulignant l'importance du respect des normes relatives aux Droits de l'homme.
- **Accroître le soutien aux programmes de développement:** Saper l'environnement propice à l'extrémisme violent ne peut être atteint qu'en promouvant le développement économique et l'intégration sociale dans les zones particulièrement touchées par l'extrémisme.
- **Accroître le soutien aux organisations actives de la société civile:** Ces organisations ont un impact réel dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent au niveau local.
- **Encourager l'échange de bonnes pratiques entre l'Europe et l'Afrique du Nord:** Face au retour des combattants étrangers et à l'extrémisme violent, le Réseau de sensibilisation à l'extrémisme (RAN), financé par l'UE, a identifié de bonnes pratiques pouvant inspirer la région.
- **Soutenir davantage la coopération et l'échange d'informations entre les agences de lutte contre le terrorisme:** La lutte contre l'extrémisme violent et la prévention en Afrique du Nord nécessite que les décideurs et les parties prenantes régionales développent leurs bonnes pratiques en s'inspirant du contexte local.



Auteurs:

Thomas Renard

Chercheur senior à l'Institut Royal des Relations Internationales Egmont, de Bruxelles. Ses recherches portent sur le retour des combattants étrangers et l'extrémisme dans les prisons. Il prépare des recherches pour la Direction exécutive de lutte contre le terrorisme des Nations Unies (CTED), le Conseil de Sécurité des Nations Unies et le Forum Mondial de Lutte Contre le Terrorisme (GCTF). Il a participé à des auditions au Parlement européen et au Sénat français.

Il a été président du Bureau du Centre de Coopération Mondiale contre le terrorisme à Bruxelles, analyste au Centre d'Études sur le Terrorisme et le Renseignement (CETIS) aux États-Unis, et a contribué au développement de la Base de Données Mondiale sur le Terrorisme (GTD), hébergée par l'Université du Maryland, la plus grande base de données mondiale sur les incidents terroristes.

Emna Bint Mustafa bin Arab

Professeur à l'Université de Sfax, chercheuse non-résidente à l'Institut Tunisien d'Études Stratégiques (ITES), et membre du programme «Discours méditerranéen sur la sécurité régionale» au Centre Européen George Marshall pour les études de sécurité.

Kathya Kenza Barrada

Associée de recherche au Centre arabe pour la recherche scientifique et les études humaines, Rabat, Maroc. Elle est titulaire d'une maîtrise de la Faculté de Gestion de Grenoble.

Gilles de Kerchove

Coordinateur de l'UE contre le terrorisme.

Christian Höhn

Conseiller principal du coordonnateur de la lutte contre le terrorisme de l'UE.

Alison McManus

Directrice de recherche à l'Institut Tahrir pour la politique du Moyen-Orient. Titulaire d'une Maîtrise en études mondiales et internationales de l'Université de Californie à Santa Barbara et d'un BA en relations internationales de l'Université Tufts, France.

Sabina Wölkner

Responsable de l'équipe de l'Initiative du Programme 2030 à la Fondation Konrad Adenauer à Berlin (KAS); elle a présidé le programme de la fondation "Dialogue sur les politiques de développement multinational" à Bruxelles jusqu'en mars 2019 et dirigé le programme de la Fondation en Bosnie-Herzégovine entre 2009 et 2014.

EGMONT PAPER 107

RETURNEES IN THE MAGHREB:
COMPARING POLICIES ON RETURNING
FOREIGN TERRORIST FIGHTERS IN
EGYPT, MOROCCO AND TUNISIA

THOMAS RENARD (editor)

Foreword by Gilles de Kerchove
and Christiane Höhn

April 2019


EGMONT

 KONRAD
ADENAUER
STIFTUNG

Les Combattants Terroristes de Retour: Vers l'Égypte, le Maroc et la Tunisie

By Egmont – Royal Institute for International Relations

www.egmontinstitute.be







التحالف الإسلامي العسكري لمحاربة الإرهاب
ISLAMIC MILITARY COUNTER TERRORISM COALITION